COMMUNIQUÉ

Montréal, le 15 octobre 2020 NO 25

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE **« Pour affichage »**

OBJET : Informations diverses

Bonjour à toutes et à tous,

Par ce communiqué, nous désirons effectuer une mise à jour des différents éléments dans les dossiers que nous travaillons présentement, soient la négociation 2020-2023, les grandes balises de la DGPF, la gestion personnelle de la crise de la COVID et le comité consultatif sur la réalité policière.

Négociation 2020-2023 :
Comme vous l'avez probablement constaté par l'absence de communiqué syndical à cet effet, la négociation pour le renouvellement de notre convention collective est au point mort, depuis les vacances estivales. Rassurez-vous qu'il s'agît de la même situation pour une bonne partie des syndicats de la Fonction publique à l'exception du domaine de la santé, où vous avez peut-être aperçu certaines publicités en lien avec leur négociation actuelle.

De plus, lors d'un entretien avec ma vis-à-vis patronale, nous avons brièvement échangé sur la poursuite des négociations et nous sommes du même avis à l'effet que le gouvernement semble négocier ardemment avec les divers syndicats du domaine de la santé et par la suite, nous ferons assurément « partie de la danse ».

Grandes balises de la DGPF :
Vers la mi-septembre, j'ai participé à une conférence téléphonique avec le M. Philippe Laliberté afin de lui faire part de mes commentaires suite à plusieurs questionnements, interrogations et craintes face à la hausse marquée des cas de COVID. Nos activités automnales débutaient et je considérais qu'il était important de lui faire part de certaines choses insensées qui se produisaient dans quelques régions de la province, et ce, malgré que nous soyons un service prioritaire.

… 2

À titre informatif, la majorité des gestionnaires ont usé de leur GBS quant à la reprise « normale » de nos activités, mais certains d'entre eux ont vu la tranquillité de la période estivale comme une opportunité de regarnir à plein régime la PO de certains bureaux.

Ceci étant dit, le 1er octobre dernier, la DGPF envoyait de nouvelles balises étant donné la recrudescence des cas de la COVID-19 partout en province. À première vue, je considérais que celles-ci reflétaient assez bien nos discussions, mais encore une fois, certaines personnes ont interprété des passages à leur guise, ce qui a fait en sorte de maintenir les prêts de service, les changements de coéquipiers de bureaux différents, etc., et ce, entre zones rouges définies par la Santé publique.

Compte tenu de cela, j'ai soumis des commentaires sur les balises du 1er octobre et par la suite, moi et M. Laliberté (accompagné de Mme Caroline Lacasse) avons convenu de nous reparler pour éclaircir certains points avant d'envoyer une nouvelle version. En début de semaine, j'ai eu l'information que cette version devrait sortir au courant des prochains jours, donc demeurez à l'affût et s'il y a des éléments qui vous chicotent, n'hésitez pas à m'en faire part.

Sachez que M. Laliberté est très sensible à mes commentaires en lien avec la situation actuelle, car l'important pour le moment c'est qu'on demeure tous en santé… et non les stats !!!

<u>Gestion personnelle de la crise de la COVID :</u>
Depuis le mois de mars dernier, nos vies personnelles et professionnelles ont été chamboulées par la pandémie de la COVID-19. Dans tous ces changements majeurs, chaque personne vit à sa manière la crise actuelle et nous l'avons constaté suite à nos discussions avec plusieurs d'entre vous. Après un été où nous avons vu la lumière au bout du tunnel, l'automne nous replonge sérieusement dans la réalité de cette crise sanitaire.

Afin que nous puissions tous passer au travers de cette étape sans précédent, je crois qu'il est important d'être à l'écoute et ouvert d'esprit quant à la gestion de la crise par vos différents confrères et consœurs de travail. Certaines personnes vivent très bien avec la situation actuelle, mais d'autres ont beaucoup plus de difficulté à passer au travers et leurs émotions prennent parfois le dessus. Il est important de ne pas vous juger entre vous et d'accepter que certains aient de sérieuses craintes face à tout cela et c'est tout à fait normal.

Sachez que je ne suis pas là pour vous faire la morale ou vous dire quoi faire et comment le faire, je veux seulement vous partager cela suite à divers témoignages, mais surtout, pour ne pas que des conflits n'éclatent pas entre agents (es) en lien avec ce virus.

N'oubliez pas que si vous avez besoin d'aide et/ou de parler avec quelqu'un de spécialiser, le programme d'aide aux employés (PAE) est toujours disponible pour vous.

Comité consultatif sur la réalité policière :
Certains d'entre vous ont peut-être appris dans les médias que la ministre de la Sécurité publique, Mme Geneviève Guilbault a déposé un *« Livre vert sur la réalité policière au Québec : modernité, confiance et efficience sur l'organisation policière au Québec »* en décembre 2019. De ce premier ouvrage, un comité consultatif sur la réalité policière a été créé et plusieurs intervenants de tous genres pouvaient s'inscrire pour déposer un mémoire ou tout simplement demander à être entendus devant le comité.

Lorsque nous avons pris connaissance du Livre vert, nous avons réalisé que la refonte désirée par la ministre Guilbault était une bonne occasion pour nous de tenter de faire le saut dans un ministère qui connaît, comprend et travaille avec des agents de la paix. Depuis de nombreuses années, notre ancien président, M. Paul Legault, a effectué des recherches et plusieurs ouvrages et il nous a fait connaître politiquement afin de démontrer que notre réalité s'apparente beaucoup plus à un travail policier qu'au travail d'un fonctionnaire.

Ceci étant dit, au courant du printemps et de l'été 2020, votre exécutif a décidé d'entreprendre des démarches auprès du cabinet d'avocats de Me André Fiset pour que lui et son équipe nous rédigent un mémoire. Sachez que Me Fiset est un très grand avocat et il travaille avec divers corps policiers de la province depuis de nombreuses années. Le SAPFQ requiert même ses services lorsque nous avons des causes à plaider devant la Commission de la déontologie policière.

À la suite de la rédaction de ce mémoire, nous avons fait appel à différentes personnes stratégiques pour peaufiner le travail et nous l'avons transmis au comité consultatif sur la réalité policière le 15 septembre dernier. À ce jour, nous sommes en attente de la suite des travaux du comité pour l'avancement de notre démarche.

D'ici à ce que nous soyons peut-être appelés à aller témoigner devant le comité, n'hésitez pas à nous transmettre des idées, commentaires et suggestions pour que nous puissions finalement transférer dans un ministère où l'on connaît les agents de la paix et où on comprendra réellement notre réalité terrain.

En terminant, je vous souhaite une très bonne saison automnale (pour ce qui en reste) et n'oubliez pas que votre santé et sécurité doivent demeurer votre priorité.

Passez une excellente journée !!!

Martin Perreault
Président provincial